

La République du Centre, 3 juillet 2017

SECURITE ■ Une nouvelle piste d'1,2 km, entre le bourg et la zone commerciale, est utilisable dès aujourd'hui

À Dadonville, les cyclistes sont choyés

Dans cette commune à l'habitat « éclaté », la question des déplacements est prioritaire. Depuis vingt ans, la municipalité offre des solutions alternatives aux voitures.

Sébastien Baudouin

U n habitant « éclaté » en divers hameaux aux portes de Périgny. Telle est une des définitions de Dadonville. Depuis une génération, la municipalité essaie de résoudre une double problématique concernant les déplacements : offrir une solution alternative à la voiture et répondre à la logique de la sécurité.

Le projet de la commune, initié en 1996 par le maire de l'époque, Claude Laurent, consistait à créer un nouveau chapitre en ce début d'été avec l'ouverture d'une piste cyclable entre Dadonville-Bourg (ou Gâtine) et la zone de la Poste du Gâtineau (N°1, chaque semaine...).

Le projet lancé au milieu des années 90

Au milieu des années 90, un terrain appartenant à la commune avait permis



NOUVELLE PISTE. La semaine dernière, les derniers aménagements ont été effectués, la piste de la D623 est ouverte.

est plus large que les précédentes : 3 mètres contre 2. Les travaux ont eu lieu en juin.

La piste est aménagée en partie sur l'ancienne route qui menait à Périgny. Une zone de stockage de matériaux la longeait sur quelques dizaines de mètres. Des haies et de la végétation ont été plantées à l'extrémité de la piste. « Pendant plusieurs années, les plantations effectuées dans le cadre de l'opération "une maison, un arbre" se sont effectuées là », annonce le maire.

La traversée de la départementale 623 sécurisée

La partie la plus sécurisée sera la traversée de la départementale 623. Afin que les cyclistes ne soient pas gênés par les voitures, un passage protégé a été aménagé d'un côté et une place de stationnement de l'autre.

Cette « voie douce » aura coûté 127 000 euros. La commune s'est appuyée sur le conseil départemental de la Mayenne. Dadonville a ainsi reçu 65 000 euros de l'État dans le cadre du volet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ». La région Centre-Val de Loire, via le syndicat de pays Basse-Gâtinais en Périgny, et le sénateur Jean-Pierre Duron, ont également participé au financement. ■

d'acheter des terrains le long des départementales 931 (vers Avoine) et 930 (vers Beaulieu). Le premier tronçon, d'une longueur de 2,3 km, entre le carrefour de la Gâtine et le passage à niveau de Gâtineau, a été achevé en 1996. Le deuxième, plus petit, se situe au Pénail. Le long de la RD 623, entre les routes de Yèvre-le-Châtel et de Reauce-le-Rolande. Il a été aménagé en 2006-2007. « La troisième tranche, celle que nous venons d'aménager, était considérée comme moins urgente à l'époque car il n'y avait pas encore de logement à Dadonville-Bourg. C'est chose faite depuis 2008. Il était donc achever le projet », explique le maire, Marc Pénail.

Tous les hameaux ne seront pas desservis. Rien n'est prévu pour Dadonville. « Il n'y a pas beaucoup de circulation dans ce secteur », conclut le maire.

Marc Pénail souligne que ces aménagements s'inscrivent dans un cadre intercommunal, mais qu'ils profitent à la population de Périgny. Le tronçon qui est utilisable dès aujourd'hui : l'ensemble a été posé en fin de semaine dernière.